

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR MERCREDI 12 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le douze février, à dix-huit heures et trente minutes, le Bureau Directeur du COMITE DE SEINE-MARITIME DE HANDBALL s'est réuni, au siège du Comité, sur convocation de son Président.

Présent(s) : LIGUORI Jean Luc (Président), THOUMYRE Vincent (Vice-Président), TERNOIS Françoise (Trésorière), DELESTRE Nathalie (Secrétaire Générale).

Invité(s) présent(s) : DUROSE Sébastien (Responsable EDA 76), DROS Quentin (Responsable CMCD), GOBOURG Mélanie (Secrétaire administrative), CLERMONT Olivier (CTF76).

Invité(s) excusé(s) : MORISSE Cathy (Vice-Présidente), RICARD Isabelle (Responsable Développement).

Le Président, après son mot d'accueil, rappelle l'ordre du jour :

1. Informations du Président
2. Point sur la commission EDA
3. Point sur la commission CMCD
4. Point sur la commission ETD
5. Situation sur la Trésorerie et échéanciers
6. Questions diverses

Le Président, de façon liminaire, excuse Cathy MORISSE, absente pour raison professionnelle et Isabelle RICARD.

Puis le Président donne la parole aux administrateurs présents pour procéder à l'examen des différents points à l'ordre du jour.

1. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le prochain Conseil territorial aura lieu lundi 17 février.

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Handball, se tiendra les 16 et 17 mai à Bercy.

Jean-Luc LIGUORI (Président) sera accompagné de Vincent THOUMYRE (vice-président). Ils représenteront le Comité 76.

La finale de la Coupe de France se déroulera le 16 mai également.

L'assemblée générale du comité se déroulera le 20 mai au Havre, probablement à la salle des fêtes de Bléville. Mme NIANG-FOUQUET, co-présidente du HAC Handball, cherche une salle plus conviviale.

La commission Intégrité de la ligue organise une visio la dernière semaine de février.

Un club de notre département a reçu plusieurs dates de matchs à huis-clos, suite à des incivilités. A suivre.

La commission développement indique que le 5 avril à Oissel se dérouleront le critérium du jeune handballeur, le matin, et le tournoi de hand à 4, l'après-midi. La commission invite les membres du bureau directeur à y assister.

La commission Beach Volley indique que les sélections féminines et masculines sont en cours.

Une nouvelle élection CDOS est en cours.

Les devis pour les récompenses aux récipiendaires des clubs sont demandés. Nous attendons la réponse des clubs pour les valider.

La CMCD du comité a du retard, il faut y remédier rapidement.

Jean-Luc LIGUORI informe tous les membres de sa candidature au CDOS.

2. POINT COMMISSION EDA 76 – ARBITRAGE

Sébastien DUROSE, présente les activités de sa commission.

Les matchs seniors, actuellement, ne sont pas tous couverts, il manque encore des JA T3.

Par contre, il y a une belle évolution sur la couverture des matchs jeunes qui sont quasiment tous couverts par des JAJ T3.

La dernière visio d'intégration a regroupé 25 nouveaux JAJ T3. La prochaine est programmée le 26 février.

Les candidats en formation accompagnateur club ont quelques difficultés pour valider leurs accompagnements car il leur est demandé un accompagnement de JAJ T3 sur les catégories -15 et -17.

Jean-Luc LIGUORI évoque l'absence de changement de côté à la mi-temps lors de nombreux matchs contrairement à ce que la réglementation prévoit.

Vincent THOUMYRE rappelle l'importance de ce changement, notamment pour la transmission des consignes à l'ailier opposé, ainsi que pour son bien-être par rapport au public.

Sébastien DUROSE va transmettre un mail aux clubs pour rappel de la réglementation et du bénéfice pour la gestion du groupe.

Le fonctionnement des bassins de vie est très disparate.

Le bassin de vie sud a des difficultés à se mettre en place.

Le bassin de vie nord, les échanges sont timides.

Le bassin de vie ouest, il y a de nombreux échanges entre clubs.

Une soirée échange autour de l'arbitrage a été proposé aux JAJ du secteur ouest lors du match HAC-Pessac le samedi 25 janvier.

60 personnes sont venues invitées par le HAC HANDBALL.

Nous sommes actuellement en discussion avec ROUEN HANDBALL pour renouveler cette opération lors de leur RHB SHOW.

Olivier CLERMONT fait un rappel sur la genèse des bassins de vie.

Les bassins de vie ont été initiés pour les besoins des détecteurs des équipes du comité.

Les inter secteurs féminins de décembre ont permis la détection et formation de nouveaux binômes d'arbitres.

Un binôme de Oissel a officié aux inter comités féminins du mois de janvier. On a également un binôme qui a été convoqué pour le Normandie Avenir.

3. POINT COMMISSION CMCD

Quentin DROS, président de la CMCD, prend la parole pour faire le point sur sa commission.

Il signale que le nouveau règlement a été voté par 27 clubs (5 contre 22 pour), les autres n'ayant pas répondu.

Les fiches bilan vont être envoyées avant la fin de semaine.

Lors de la réunion CMCD ligue du 6 février, il a été indiqué que le prochain règlement CMCD sera voté pour 3 ans.

4. POINT COMMISSION ETD

Au niveau des sélections 2011, l'équipe féminine de la Seine-Maritime fini 1ère des Inter comités. Elle participera donc à la prochaine étape en son nom propre. Vincent THOUMYRE, président de la commission, félicite le staff pour ces bons résultats.

L'équipe masculine termine à la troisième place aussi des joueurs seront intégrés à l'équipe commune Normandie.

L'absence de staff médical lors des inter comités féminins est à étudier.

Vincent THOUMYRE propose d'essayer d'y remédier, soit par l'intermédiaire de jeunes kinés, soit par la présence de la Sécurité Civile. Une procédure d'accompagnement des blessés est également à envisager.

Les parents demandent si le comité possède des drapeaux et banderoles.

La planification pour l'équipe féminine 2011 a été transmise.

Les inter secteurs masculins pour la génération 2012 se dérouleront le 23 mars, le lieu reste à déterminer.

L'équipe technique est en attente de la planification pour la génération féminine 2012.

À un moment, les dates seront arrêtées si le staff habituel n'est pas disponible, il sera complété par d'autres membres.

L'idée de planifier au maximum est de permettre à l'EDA de se greffer sur les différentes manifestations.

Un point est fait sur la gestion des frais de déplacement. Les retardataires empêchent le remboursement rapide des notes de frais.

Il est acté que dorénavant les notes de frais seront visées par le président de la commission.

Une demande est formulée pour équiper le staff technique sur la saison 2025. REFUS pour cette année.

Le président valide la demande des maillots d'échauffement pour le groupe de 14 filles qui vont en inter comité national.

Lors des inter secteurs de Saint-Nicolas le 22 décembre, il n'a pas pu être proposé de goûter suite à une arrivée tardive des effectifs.

Ceci sera remédié pour les inter-secteurs masculins, les effectifs étant connus en amont.

Olivier CLERMONT transmet le planning des finalités, en attente des retours des clubs qui souhaiteraient se positionner pour recevoir ces évènements.

Les récompenses sont actées. Il y aura des gourdes, des coupes, un tee-shirt et une médaille.

5. SITUATION FINANCIERE ET ECHEANCIERS

Françoise TERNOIS présente la situation financière.

Pour le bilan 2024

UN TOTAL DE CHARGES DE 360 588.66 euros au 31 DECEMBRE 2024

- Dont frais de personnel de 160 765.87 euros
- Des frais de développement pour 24 000.00 euros et autres qui se sont maintenus.

UN TOTAL DE PRODUITS DE 329 442.96 euros au 31 DECEMBRE 2024.

La facturation faite et provisionnée aux clubs est de 280 819.74 euros

- Les subventions sont de 24 322.60 euros
- Une dotation du Beach de 9 962.50 euros par le sponsoring du Beach

Un résultat négatif de 31 145.70 euros au 31 DECEMBRE 2024

Les disponibilités financières sont de 146 812.28 euros au 31 décembre 2024 CONTRE 328 619.09 € au 31 décembre 2023.

Les clubs devaient 3 658.48 euros au 31 décembre 2024 contre 17 142.87 euros au 31 décembre 2023.

Les factures provisionnées et établies en début d'année sont d'un montant de 115 080.00 euros.

Les chiffres sont provisoires car je dois revoir certaines provisions faites afin de garantir les chiffres et des documents sont encore à recevoir.

Le remboursement d'AVIVA en ce qui concerne l'indemnité d'Isabelle nous est parvenu pour 34 617.79€ et imputé sur l'épargne de ce compte, donc pas en charges.

Les charges sociales concernant cette indemnité et le solde des congés payés ont affecté le résultat pour environ 16 500.00 euros.

J'ai déprécié le stock de matériel acquis avant la période COVID de 20 000.00 euros.

Tous les documents du bilan,

- compte de résultat 2023,
- le budget prévisionnel 2024,
- les redevances et indemnités seront établis vers fin avril.

Elle indique également que la convention avec le club de Canteleu est à renouveler. Legisfrance indique qu'il ne peut y avoir de remboursement des fauteuils de sport.

6. QUESTIONS DIVERSES

Matis VERDIER a finalisé la composition de sa commission.

Elle est composée de Matis VERDIER, Corentin LOYER, Emma VIONNE, Hugo BOUTEILLER, Léonore BOLY et Aouenn FOLLET.

Le bureau directeur valide cette commission et rappelle néanmoins que tous les membres doivent avoir une licence dans le département.

Il a transmis plusieurs informations concernant sa commission :

- arrivée d'un nouveau partenaire
- réservation du site de Jumièges
- création du nouveau logo.

Il émet 2 demandes :

- Achat d'un tee-shirt et d'un coupe vent pour encadrant : **VALIDATION**
- Achat de tee-shirts pour les participants aux détections : **REFUS**

Françoise TERNOIS propose l'achat d'un défibrillateur portatif afin de pouvoir l'avoir au comité et également sur toutes les manifestations organisées par le comité. Une formation à son utilisation sera à financer. **VALIDATION.**

Vincent THOUMYRE interroge le bureau directeur concernant la mise en place d'une procédure harcèlement afin d'aider les clubs à gérer ces situations.

Le président propose de se rapprocher de la commission Intégrité de la Ligue et précise que le représentant Ligue sera invité à l'AG du Comité.

Jean-Luc LIGUORI demande au secrétariat d'être vigilant sur les dates des échéances des Commissions. Il indique également pour raisons de santé qu'il va prendre un peu de recul, Vincent THOUMYRE prendra en charge les dossiers courants.

Le prochain CA se déroulera le 25 avril à la Berthelière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à vingt heures et quarante cinq minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Nathalie DELESTRE

Secrétaire Générale Comité 76 Handball

Secrétaire de séance



Jean Luc LIGUORI

Président Comité 76 Handball

